

A woman with long brown hair, wearing a blue long-sleeved top and a red earring, is focused on working on a wooden chair frame. She is using a black metal tool to shape the wood. The background shows a workshop with shelves filled with various items, including books and framed pictures.

Pour effectuer vos paiements au comptant

Bulletin de paiement (BPR)

Les bulletins de paiement vous permettent d'effectuer vos paiements au comptant (salaires, remboursements ou autre) sans connaître le numéro de compte du bénéficiaire.

Avec le BPR, vous effectuez rapidement et en toute sécurité un paiement comptant en faveur d'un bénéficiaire ne disposant pas de compte.

Fonctionnement du bulletin de paiement (BPR)

- Vous recevez des bulletins de paiement (préimprimés) d'une imprimerie agréée par PostFinance SA.
- Le champ du montant peut être déjà rempli (somme fixe) ou laissé vide pour être complété à la main.
- Montant maximal par BPR: CHF 10 000.–.
- La somme est versée au bénéficiaire au guichet de la filiale en exploitation propre de la Poste ou peut être portée au crédit de son compte PostFinance.
- Le montant du paiement est porté au débit de votre compte PostFinance.

Il est vivement recommandé de réaliser un test gratuit avant le premier envoi de titres.

Dispositions concernant le paiement

- Jusqu'à CHF 1000.– dans toutes les filiales en exploitation propre de la Poste.
- Au-delà de CHF 1000.–, le paiement s'effectue uniquement à la filiale en exploitation propre de la Poste du domicile du destinataire.
- Dans tous les cas, le destinataire doit présenter une pièce d'identité.



Renseignements complémentaires

Vous trouverez des informations détaillées sur www.postfinance.ch/bpr.

Vous pouvez nous joindre par téléphone au 0848 888 900 (en Suisse CHF 0.08/min. au max.).

Aperçu des paiements

- Remise périodique des données, gratuitement p. ex. via e-finance ou transfert de fichiers.
- Possibilité de comptabilisation automatique avec votre logiciel de comptabilité.

Prix et conditions

Paielements avec BPR/BPR+	Guichet ¹
Jusqu'à CHF 100.–	CHF 4.20
Jusqu'à CHF 500.–	CHF 4.40
Jusqu'à CHF 1000.–	CHF 4.60
Par tranche ou fraction de CHF 1000.– en sus	CHF –.70

Remise des données Électronique

Liste/fichier des débits (par numéro de client) Gratuit

Rejet Conditions

Rejet (titre préimprimé, non lisible par le système) CHF 1.20/titre

Recherche² Conditions

Forfait CHF 30.–

¹ La taxe des lettres doit être prélevée pour l'expédition des BPR/BPR+ au destinataire.

² Les recherches sont soumises à la taxe à moins que PostFinance soit responsable de la raison de ces recherches.

Grille de prix complète, état en juin 2020. Vous trouverez les prix actuels sur www.postfinance.ch/prix-cc.